VACHER MANAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4 330 720 €

Siège social : 30 rue Denis Papin, Lieudit La Durière, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert

818 509 887 RCS Saint-Etienne

(la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026

PROPOSITION ET VOTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

« DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 179 514,22 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	179 514,22 €
A la réserve légale	8 975,72 €
Solde	170 538,50 €

En totalité au compte « **autres réserves** »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 4 806 783,64 €.

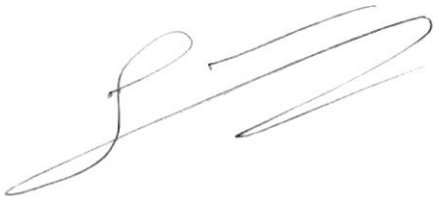
(...) »

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2026

« Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés. »

Signature :

Pour extrait certifié conforme
Frédéric Vacher
Président



VACHER MANAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4 330 720 €

Siège social : 30 rue Denis Papin, Lieudit La Durière, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert

818 509 887 RCS Saint-Etienne

(la « **Société** »)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COMPTES SOCIAUX



Frédéric Vacher
Président

BILAN ACTIF

		Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
		brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé	(I)						
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, ...							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immob. incorp. en cours, av. acptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Inst. techniques, matériel et outillages ...							
Autres immobilisations corporelles		5 724,31	5 724,31			146,51	
Immob. corp. en cours, av. acptes							
Immobilisations financières					70,29		71,75
Participations		4 475 748,02	1 000 000,00	3 475 748,02		3 380 598,58	
Créances rattachées à des particip.							
Titres immobilisés de l'act. de portef.							
Autres titres immobilisés		75 000,00		75 000,00		75 000,00	
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**(II)**	**4 556 472,33**	**1 005 724,31**	**3 550 748,02**	**70,29**	**3 455 745,09**	**71,75**
Stocks et en-cours							
Mat. premières, autres approv.							
En-cours de production							
Produits finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés /cdes							
Créances (2)					21,40		19,39
Créances Clients et comptes ratt.		133 636,42		133 636,42		63 858,62	
Autres créances		947 265,27		947 265,27		870 097,08	
Charges constatées d'avance		58,00		58,00		5 876,06	
Capital souscrit appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement					7,50		7,87
Actions propres							
Autres titres		379 000,00		379 000,00		379 000,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.							
Disponibilités		40 623,50		40 623,50	0,80	41 537,88	0,86
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**1 500 583,19**		**1 500 583,19**	**29,71**	**1 360 369,64**	**28,25**
Frais d'émission des emprunts	(IV)						
Primes de remboursement emprunts	(V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif	(VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**6 057 055,52**	**1 005 724,31**	**5 051 331,21**	**100**	**4 816 114,73**	**100**
(2) Dont à moins d'un an		*1 080 959,69*					

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

BILAN PASSIF

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 4 330 720,00)		4 330 720,00	85,73	4 330 720,00	89,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport		550,00	0,01		
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			5,86		5,24
Réserve légale		14 800,03		12 612,68	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		281 199,39		239 639,72	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		179 514,22	3,55	43 747,02	0,91
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**4 806 783,64**	**95,16**	**4 626 719,42**	**96,07**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		17 170,40	0,34	23 111,01	0,48
Dettes fiscales et sociales		89 685,03	1,78	60 942,62	1,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		137 692,14	2,73	105 341,68	2,19
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**244 547,57**	**4,84**	**189 395,31**	**3,93**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**5 051 331,21**	**100**	**4 816 114,73**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*244 547,57*			

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		6 883,44	9 176,01	-2 292,57	-24,98
Production vendue		470 000,00	419 372,16	50 627,84	12,07
Montant net du chiffre d'affaires		**476 883,44**	**428 548,17**	**48 335,27**	**11,28**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			16 213,92	-16 213,92	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		64 600,56		64 600,56	
Autres produits		144,52	7,83	136,69	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**541 628,52**	**444 769,92**	**96 858,60**	**21,78**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		7 067,92	10 385,00	-3 317,08	-31,94
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		102 248,70	77 602,59	24 646,11	31,76
Impôts, taxes et versements assimilés		8 627,78	7 415,21	1 212,57	16,35
Salaires		221 723,96	231 420,16	-9 696,20	-4,19
Cotisations sociales		111 122,89	111 431,75	-308,86	-0,28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		146,51	452,22	-305,71	-67,60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		64 600,56		64 600,56	
Autres charges		5,29	2 385,80	-2 380,51	-99,78
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**515 543,61**	**441 092,73**	**74 450,88**	**16,88**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**26 084,91**	**3 677,19**	**22 407,72**	**609,37**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation		25 075,00	14 452,02	10 622,98	73,51
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		104 803,00	13 722,12	91 080,88	663,75
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change			58,05	-58,05	-100,00
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**129 878,00**	**28 232,19**	**101 645,81**	**360,04**
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		914,69	1 114,86	-200,17	-17,95
Différences négatives de change					

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**914,69**	**1 114,86**	**-200,17**	**-17,95**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**128 963,31**	**27 117,33**	**101 845,98**	**375,58**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**155 048,22**	**30 794,52**	**124 253,70**	**403,49**
Produits exceptionnels	(VII)				
Charges exceptionnelles	(VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**				
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	-24 466,00	-12 952,50	-11 513,50	-88,89
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**671 506,52**	**473 002,11**	**198 504,41**	**41,97**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**491 992,30**	**429 255,09**	**62 737,21**	**14,62**
BÉNÉFICE OU PERTE		**179 514,22**	**43 747,02**	**135 767,20**	**310,35**

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 5 051 331,21 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 179 514,22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Changement de règlementation comptable:
Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, sans emporter de conséquence sur les comptes antérieurs. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.
Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2024 sont présentés selon ces modèles, dans la colonne « 31/12/2024 ».
Conformément aux dispositions en vigueur, les comptes 2024 ne sont pas retraités conformément aux nouvelles règles. En particulier, les produits et charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat N-1 tel qu'il a été arrêté et publié sont présentés, dans la colonne « 31/12/2024 », dans les rubriques « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
Par simplification, les transferts de charge constatés dans le compte de résultat 2024 ont été présentés, dans la colonne « 31/12/2024 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Impactes sur le résultat :
- avantages en nature : 14 K€ passé en 649 au lieu de 791

Impactes sur le bilan :
- les C/CT sont reclassés en autres dettes au lieu de dettes fi (100K€)

Evènement sur l'exercice 2025:
Une TUP a eu lieu avec la société LAG INVEST avec effet au 01/01/2025. LA TUP a généré un boni de fusion de 87 310 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels bureau,informatique	3,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

COMMISSAIRE AUX COMPTES AXELIS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	5 724,31		
TOTAL	**5 724,31**		
Immobilisations financières			
Autres participations	4 380 598,58		224 350,56
Autres titres immobilisés	75 000,00		
TOTAL	**4 455 598,58**		**224 350,56**
TOTAL GENERAL	**4 461 322,89**		**224 350,56**

	Diminution par virt poste	Diminution par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique & mobilier			5 724,31	
TOTAL			**5 724,31**	
Immobilisations financières				
Autres participations		129 201,12	4 475 748,02	
Autres titres immobilisés			75 000,00	
TOTAL		**129 201,12**	**4 550 748,02**	
TOTAL GENERAL		**129 201,12**	**4 556 472,33**	

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, informatique			5 577,80	146,51		5 724,31
TOTAL			**5 577,80**	**146,51**		**5 724,31**
TOTAL GENERAL			**5 577,80**	**146,51**		**5 724,31**

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Titres de participation	1 000 000,00			1 000 000,00
TOTAL	**1 000 000,00**			**1 000 000,00**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 000 000,00**			**1 000 000,00**

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS VACHER MANAGEMENT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres detenus (4) Brute	Valeur comptable des titres detenus (4) Nette	Montant net des prets et avances consentis par la societe (4) (5)	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (4)
NSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
OUPE VACHER - 30 Rue Denis Papin 42170 SAINT-JUST-SAINT-MBERT - 442716759	7 926 927,00	88,87	4 474 650,00	3 474 650,00			1 166 785,00	862 707,00	570 000,00
I FRESTAGO - 30 Rue Denis Papin 42170 ST JUST ST RAMBERT - 9072612	-83 714,00	99,00	99,00	99,00			178 222,00	29 611,00	
L ISS - 104 Chemin Du Puy Blanc 42170 ST JUST ST RAMBERT - 9075529	-290 951,00	99,90	999,00	999,00			25 200,00	-43 226,00	
TOTAL DES FILIALES			**4 475 748,00**	**3 475 748,00**					**570 000,00**
NSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
Renseignements détaillés pour chaque participation (1)									
RTS FLYING - 0 Le Platinium 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON - 7803998	290 434,00	16,81	75 000,00	75 000,00			1 100,00	-423,00	
TOTAL DES PARTICIPATIONS			**75 000,00**	**75 000,00**					
TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A+B)			**4 550 748,00**	**3 550 748,00**					**570 000,00**

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	133 636,42	133 636,42	
Impôts sur les bénéfices	26 993,61	26 993,61	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 953,08	2 953,08	
Groupe et associés (2)	917 228,58	917 228,58	
Débiteurs divers	90,00	90,00	
Charges constatées d'avance	58,00	58,00	
TOTAL	**1 080 959,69**	**1 080 959,69**	

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	58,00
TOTAL	**58,00**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	61 740,00
Autres créances	17 493,51
TOTAL	**79 233,51**

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 330 720,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 330 720,00	1,00

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 170,40	17 170,40		
Personnel et comptes rattachés	24 834,97	24 834,97		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 848,60	26 848,60		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 469,68	33 469,68		
Autres impôts et taxes assimilées	4 531,78	4 531,78		
Groupes et associés (2)	100 981,17	100 981,17		
Autres dettes	36 710,97	36 710,97		
TOTAL	**244 547,57**	**244 547,57**		

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 580,94
Dettes fiscales et sociales	19 012,72
TOTAL	**31 593,66**

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

Axens
AUDIT

commissaire
aux comptes

VACHER MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 330 720 €

30 rue Denis Papin
Lieudit La Durière
42 170 ST JUST ST RAMBERT

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

A l'Assemblée Générale de la société **VACHER MANAGEMENT,**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VACHER MANAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06, exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société décrit dans les paragraphes « Immobilisations financières» de l'annexe, les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons validé le traitement comptable appliqué et apprécié la méthode de dépréciation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

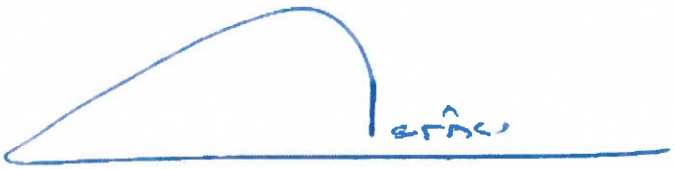
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 12 juin 2026

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes



Christophe PERRIER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

BILAN ACTIF

		Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
		brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé	(I)						
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, ...							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immob. incorp. en cours, av. acptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Inst. techniques, matériel et outillages ...							
Autres immobilisations corporelles		5 724,31	5 724,31			146,51	
Immob. corp. en cours, av. acptes							
Immobilisations financières					70,29		71,75
Participations		4 475 748,02	1 000 000,00	3 475 748,02		3 380 598,58	
Créances rattachées à des particip.							
Titres immobilisés de l'act. de portef.							
Autres titres immobilisés		75 000,00		75 000,00		75 000,00	
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**(II)**	**4 556 472,33**	**1 005 724,31**	**3 550 748,02**	**70,29**	**3 455 745,09**	**71,75**
Stocks et en-cours							
Mat. premières, autres approv.							
En-cours de production							
Produits finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés /cdes							
Créances (2)					21,40		19,39
Créances Clients et comptes ratt.		133 636,42		133 636,42		63 858,62	
Autres créances		947 265,27		947 265,27		870 097,08	
Charges constatées d'avance		58,00		58,00		5 876,06	
Capital souscrit appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement					7,50		7,87
Actions propres							
Autres titres		379 000,00		379 000,00		379 000,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.							
Disponibilités		40 623,50		40 623,50	0,80	41 537,88	0,86
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**1 500 583,19**		**1 500 583,19**	**29,71**	**1 360 369,64**	**28,25**
Frais d'émission des emprunts	(IV)						
Primes de remboursement emprunts	(V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif	(VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**6 057 055,52**	**1 005 724,31**	**5 051 331,21**	**100**	**4 816 114,73**	**100**
(2) Dont à moins d'un an		*1 080 959,69*					

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

BILAN PASSIF

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 4 330 720,00)		4 330 720,00	85,73	4 330 720,00	89,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport		550,00	0,01		
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			5,86		5,24
Réserve légale		14 800,03		12 612,68	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		281 199,39		239 639,72	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		179 514,22	3,55	43 747,02	0,91
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**4 806 783,64**	**95,16**	**4 626 719,42**	**96,07**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		17 170,40	0,34	23 111,01	0,48
Dettes fiscales et sociales		89 685,03	1,78	60 942,62	1,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		137 692,14	2,73	105 341,68	2,19
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**244 547,57**	**4,84**	**189 395,31**	**3,93**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**5 051 331,21**	**100**	**4 816 114,73**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*244 547,57*			

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		6 883,44	9 176,01	-2 292,57	-24,98
Production vendue		470 000,00	419 372,16	50 627,84	12,07
Montant net du chiffre d'affaires		**476 883,44**	**428 548,17**	**48 335,27**	**11,28**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			16 213,92	-16 213,92	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		64 600,56		64 600,56	
Autres produits		144,52	7,83	136,69	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**541 628,52**	**444 769,92**	**96 858,60**	**21,78**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		7 067,92	10 385,00	-3 317,08	-31,94
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		102 248,70	77 602,59	24 646,11	31,76
Impôts, taxes et versements assimilés		8 627,78	7 415,21	1 212,57	16,35
Salaires		221 723,96	231 420,16	-9 696,20	-4,19
Cotisations sociales		111 122,89	111 431,75	-308,86	-0,28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		146,51	452,22	-305,71	-67,60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		64 600,56		64 600,56	
Autres charges		5,29	2 385,80	-2 380,51	-99,78
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**515 543,61**	**441 092,73**	**74 450,88**	**16,88**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**26 084,91**	**3 677,19**	**22 407,72**	**609,37**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation		25 075,00	14 452,02	10 622,98	73,51
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		104 803,00	13 722,12	91 080,88	663,75
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change			58,05	-58,05	-100,00
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**129 878,00**	**28 232,19**	**101 645,81**	**360,04**
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		914,69	1 114,86	-200,17	-17,95
Différences négatives de change					

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**914,69**	**1 114,86**	**-200,17**	**-17,95**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**128 963,31**	**27 117,33**	**101 845,98**	**375,58**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**155 048,22**	**30 794,52**	**124 253,70**	**403,49**
Produits exceptionnels	(VII)				
Charges exceptionnelles	(VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**				
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	-24 466,00	-12 952,50	-11 513,50	-88,89
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**671 506,52**	**473 002,11**	**198 504,41**	**41,97**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**491 992,30**	**429 255,09**	**62 737,21**	**14,62**
BÉNÉFICE OU PERTE		**179 514,22**	**43 747,02**	**135 767,20**	**310,35**

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 5 051 331,21 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 179 514,22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Changement de règlementation comptable:
Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, sans emporter de conséquence sur les comptes antérieurs. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.
Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2024 sont présentés selon ces modèles, dans la colonne « 31/12/2024 ».
Conformément aux dispositions en vigueur, les comptes 2024 ne sont pas retraités conformément aux nouvelles règles. En particulier, les produits et charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat N-1 tel qu'il a été arrêté et publié sont présentés, dans la colonne « 31/12/2024 », dans les rubriques « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
Par simplification, les transferts de charge constatés dans le compte de résultat 2024 ont été présentés, dans la colonne « 31/12/2024 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Impactes sur le résultat :
- avantages en nature : 14 K€ passé en 649 au lieu de 791

Impactes sur le bilan :
- les C/CT sont reclassés en autres dettes au lieu de dettes fi (100K€)

Evènement sur l'exercice 2025:
Une TUP a eu lieu avec la société LAG INVEST avec effet au 01/01/2025. LA TUP a généré un boni de fusion de 87 310 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels bureau,informatique	3,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

COMMISSAIRE AUX COMPTES AXELIS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	5 724,31		
TOTAL	**5 724,31**		
Immobilisations financières			
Autres participations	4 380 598,58		224 350,56
Autres titres immobilisés	75 000,00		
TOTAL	**4 455 598,58**		**224 350,56**
TOTAL GENERAL	**4 461 322,89**		**224 350,56**

	Diminution par virt poste	Diminution par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique & mobilier			5 724,31	
TOTAL			**5 724,31**	
Immobilisations financières				
Autres participations		129 201,12	4 475 748,02	
Autres titres immobilisés			75 000,00	
TOTAL		**129 201,12**	**4 550 748,02**	
TOTAL GENERAL		**129 201,12**	**4 556 472,33**	

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, informatique			5 577,80	146,51		5 724,31
TOTAL			**5 577,80**	**146,51**		**5 724,31**
TOTAL GENERAL			**5 577,80**	**146,51**		**5 724,31**

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Titres de participation	1 000 000,00			1 000 000,00
TOTAL	**1 000 000,00**			**1 000 000,00**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 000 000,00**			**1 000 000,00**

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS VACHER MANAGEMENT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres detenus (4) Brute	Valeur comptable des titres detenus (4) Nette	Montant net des prets et avances consentis par la societe (4) (5)	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (4)
NSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
OUPE VACHER - 30 Rue Denis Papin 42170 SAINT-JUST-SAINT-MBERT - 442716759	7 926 927,00	88,87	4 474 650,00	3 474 650,00			1 166 785,00	862 707,00	570 000,00
I FRESTAGO - 30 Rue Denis Papin 42170 ST JUST ST RAMBERT - 9072612	-83 714,00	99,00	99,00	99,00			178 222,00	29 611,00	
L ISS - 104 Chemin Du Puy Blanc 42170 ST JUST ST RAMBERT - 9075529	-290 951,00	99,90	999,00	999,00			25 200,00	-43 226,00	
TOTAL DES FILIALES			**4 475 748,00**	**3 475 748,00**					**570 000,00**
NSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
Renseignements détaillés pour chaque participation (1)									
RTS FLYING - 0 Le Platinium 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON - 7803998	290 434,00	16,81	75 000,00	75 000,00			1 100,00	-423,00	
TOTAL DES PARTICIPATIONS			**75 000,00**	**75 000,00**					
TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A+B)			**4 550 748,00**	**3 550 748,00**					**570 000,00**

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	133 636,42	133 636,42	
Impôts sur les bénéfices	26 993,61	26 993,61	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 953,08	2 953,08	
Groupe et associés (2)	917 228,58	917 228,58	
Débiteurs divers	90,00	90,00	
Charges constatées d'avance	58,00	58,00	
TOTAL	**1 080 959,69**	**1 080 959,69**	

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	58,00
TOTAL	**58,00**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	61 740,00
Autres créances	17 493,51
TOTAL	**79 233,51**

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 330 720,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 330 720,00	1,00

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 170,40	17 170,40		
Personnel et comptes rattachés	24 834,97	24 834,97		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 848,60	26 848,60		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 469,68	33 469,68		
Autres impôts et taxes assimilées	4 531,78	4 531,78		
Groupes et associés (2)	100 981,17	100 981,17		
Autres dettes	36 710,97	36 710,97		
TOTAL	**244 547,57**	**244 547,57**		

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 580,94
Dettes fiscales et sociales	19 012,72
TOTAL	**31 593,66**

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT